



GROSROUVRÉ AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE

Population, économie et société d'après le recensement de 1911

Par Paul Stouder

À partir de 1801 on a recensé la population française toutes les années se terminant en « 1 » et « 6 ». Ces recensements sont conservés aux Archives départementales et sont aussi consultables en ligne¹. Celui de 1911, alors appelé dénombrement, se présente pour Grosrouvre sous forme de 20 grands tableaux renseignés d'une écriture parfaitement lisible par le secrétaire de mairie, en l'occurrence l'instituteur, Auguste Bureau. Les recensés sont d'abord situés dans leur quartier, village ou hameau, le plus précisément possible (numéros des maisons et si nécessaire, numéros des ménages). Pour chaque personne, le document indique son nom, ses prénoms, son lieu et sa date de naissance, sa nationalité. Les liens familiaux sont précisés par rapport au

« chef de ménage » : chef lui-même, femme, enfant, domestique. La situation socio-économique des individus est aussi relevée : pour les patrons et chefs d'entreprise, on inscrit « patron » ; pour les employés et ouvriers, on indique le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie. Ainsi, le recensement ne fournit pas seulement des données strictement démographiques, notamment la répartition de la population par âge et par sexe, mais aussi sur les migrations, à partir des lieux de naissance, le statut social des individus, voire l'économie locale, à partir des renseignements socio-économiques. Le recensement permet de brosser un tableau de la vie villageoise au début du XX^e siècle.

Une population jeune

En 1911 la population de Grosrouvre s'élevait à 591 habitants. Les moins de vingt ans constituaient plus du tiers (37%) de la population, les 20 à 64 ans un peu plus de la moitié (51,3%) et les plus de 65 ans 11,7%. Le grand nombre des jeunes tient à une fécondité restée encore assez forte - on compte en particulier une famille de 10 enfants et une autre de 7 - et à la présence de nombreux enfants, souvent originaires de Paris, mis en

nourrice à Grosrouvre. Les doyens du village étaient un homme de 88 ans et une femme de 86 ans. Il y avait nettement plus d'hommes (314) que de femmes (277). Cette situation semble pouvoir être mise en relation avec la présence à Grosrouvre de nombreux salariés agricoles, dont beaucoup étaient originaires d'autres départements. On comptait 183 ménages occupant 161 maisons.

Une population renouvelée par des migrants venus de toute la France du Nord

En 1911 un peu moins de la moitié des habitants étaient natifs de Grosrouvre : 43,4%, ce qui, s'agissant d'une commune rurale, constitue une surprise. Près d'un quart (24%)

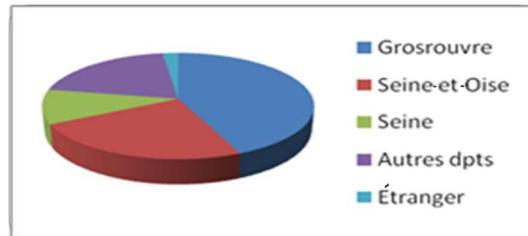
étaient nés dans le département de la Seine-et-Oise auquel appartenait alors Grosrouvre, et 10,5% dans le département de la Seine comprenant Paris et sa banlieue. Un habitant

¹ <https://archives.yvelines.fr/rechercher/archives-en-ligne/recensements-de-population/9M593>

sur 5 était originaire d'autres départements, au premier rang desquels l'Eure-et-Loir voisin, mais aussi les Côtes-du-Nord, aujourd'hui Côtes-d'Armor. D'une manière générale, on observe un fort contingent d'immigrants originaires des départements d'une France de l'Ouest allant du Calvados à la Loire-Inférieure (Loire-Atlantique). Mais on compte aussi des habitants originaires du Pas-de-Calais, de l'Indre, de l'Aisne, de la Marne... Trois habitants, qui avaient opté pour la France après 1871, étaient nés dans les départements alsaciens et la Moselle, annexés par l'Allemagne. Enfin, 11 personnes étaient nées à

l'étranger : Roumanie, Bavière, Suisse, Angleterre et Cuba. On pourrait donc dire que Grosrouvre était un village attractif en 1911. La population qui avait atteint 844 habitants en 1836 avait ensuite diminué en raison de l'exode rural ; elle n'était déjà plus que de 795 habitants en 1851, 742 en 1861. Elle se stabilisa à la fin du XIX^e siècle avec 596 habitants en 1881 et au début du XX^e (591 en 1911). Des petits hameaux : La Noue, Goray et Brise-tête avaient alors disparu. L'exode rural se poursuivait mais était compensé par une immigration en provenance des autres départements.

Lieux de naissance des



en 1911

habitants de Grosrouvre

Une économie rurale traditionnelle

Les professions déclarées par les habitants font apparaître une commune agricole puisqu'on ne dénombre pas moins de 39 exploitations agricoles. La plupart des exploitants se déclarent propriétaires, par opposition aux fermiers qui louaient des terres mais, compte tenu du grand nombre d'exploitations, chacune d'entre elle ne disposait que de quelques hectares. Deux exceptions doivent toutefois être relevées, la ferme de Moisan et celle de la Mormaire, héritières des grands domaines de l'Ancien Régime. L'agriculture fait alors essentiellement appel au travail humain, ce qui explique que 77 personnes se déclarent salariés agricoles ;

Le deuxième secteur d'emploi est celui des services à domicile et des employés de maison. Le seul appareil ménager connu étant

parmi eux on relève des charretiers, des vachers, des jardiniers, mais la plupart sont ouvriers ou journaliers agricoles. Beaucoup sont originaires de l'ouest de la France. Les deux grandes fermes se distinguent par l'emploi de chefs de culture et de régisseurs. En outre, celle de Moisan dispose d'un mécanicien ajusteur et de draineurs, signes d'une modernisation des méthodes. Quelques artisans ruraux réalisent ce qui ne peut pas être produit au siège des exploitations : on compte trois charrons, un tonnelier (pour les tonneaux à cidre et à poiré), un maréchal-ferrant. Il y a aussi trois cordonniers et un scieur de long.

alors la cuisinière en fonte, le travail humain est donc là aussi essentiel. Vingt femmes se déclarent bonnes ou, dans les grandes

propriétés, femmes de chambre ; il y aussi un valet de chambre. Les couturières, dont beaucoup travaillent à la journée dans les familles, sont au nombre de 14. Six femmes sont blanchisseuses, laveuses ou lingères. Les grandes propriétés emploient des cuisinières, des cochers et des gardes-chasse particuliers. Il y a enfin trois nourrices dont une emploie une

Le commerce est représenté dans le bourg par un épicier-marchand de vin, qui est par ailleurs maire de la commune (Louis Thourot), un café-restaurant et un charcutier ;

bonne d'enfants, ce qui semble justifié par la présence de six enfants au domicile de cette nourrice. Le troisième secteur d'emploi est le bâtiment, représenté par 23 ouvriers, dont 14 maçons qui travaillent dans des entreprises situées hors de Grosrouvre. Il y a six terrassiers, un carrier, un couvreur de paille et un piqueur de grès qui fabrique des pavés.

aux Haizettes se trouve une débitante de boissons, Madame David, qui vend aussi de l'épicerie.



Grosrouvre, le bourg au début du XX^e siècle

Les premiers services publics et des artistes parisiens, premiers signes d'évolution de la société

Les services publics sont représentés par les instituteurs, M. et Mme Bureau, le receveur des postes, sa femme et un facteur, deux cantonniers et un terrassier municipal, un garde champêtre, deux gardes forestiers attachés à la forêt de Rambouillet.

Venus à Grosrouvre grâce au chemin de fer (gare de Méré-Montfort-l'Amaury), des artistes, souvent d'origine parisienne, résident à Grosrouvre à temps plein ou en villégiature d'été : Salomon Salienevici, peintre d'origine roumaine, Pierre Lelong, écrivain régionaliste,

auteur d'*Au pays des grenouilles bleues*. En revanche, le peintre Louis Tinayre, son frère Julien, graveur, et l'épouse de ce dernier, l'autrice Marcelle Tinayre, avaient acquis des maisons à Grosrouvre, mais n'y ont pas été recensés.

Il y avait enfin un prêtre, André Pascal, et des professionnels exerçant des métiers inattendus : un employé du pari mutuel et un porteur de journaux distribuant *Le Petit Journal*, qui était alors un des grands quotidiens français.